



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
04.06.2015

Date de la convocation des conseillers :
04.06.2015

point de l'ordre du jour no:
11E

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 12 juin 2015

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

6 JUIN 2015

SERVICE DE CONTRÔLE DE LA
COMPTABILITÉ DES COMMUNES

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnat, Witterschold, Codello, échevins, Maroldt, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Freis, Mischler, conseillers
Absents: Bernard, conseiller
Espen, secrétaire général

COMMISSARIAT DE DISTRICT

29 JUIN 2015

Luxembourg

Le Conseil Communal;

Objet: Crédit spécial: Acquisition de terrains au quartier Nonnewisen (projet «Wunnen am Park»)

Considérant qu'il s'agit d'un crédit spécial de 430.000 € pour l'acquisition de terrains au quartier Nonnewisen (projet «Wunnen am Park»);

Considérant qu'il s'agit de l'acquisition, en tant que intermédiaire, de terrains appartenant à Mme Marianne Kayser et à Madame Aline Weydert-Kayser, terrains qui seront ensuite revendus au Fonds pour le développement du logement et de l'habitat pour un montant égal au prix d'acquisition (390.000 €) y compris frais d'enregistrement et frais de cadastre (évalués à 40.000 €);

Considérant que cette dépense supplémentaire devra être inscrite à l'article 4/612/221100/99009 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2015;

Considérant qu'elle sera couverte par une recette équivalente à l'article 1/612/261100/99011;

Considérant que comme pour la dépense, cette recette n'était pas prévue au budget 2015;

Vu les articles 127 et 128 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'instruction ministérielle sur les budgets des communes et établissements publics;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuvé
à l'unanimité**

le crédit spécial de 430.000 € pour l'acquisition de terrains au quartier Nonnewisen (projet «Wunnen am Park»).

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 25.06.2015
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

La bourgmestre,



COMMISSARIAT DE DISTRICT
27 JUL. 2015
Luxembourg

CONTRÔLE DE LA COMPTABILITÉ DES COMMUNES
N° BO157K Vu et autorisé les
modifications budgétaires sollicitées

Luxembourg, le 8 juillet 2015
Le Ministre de l'Intérieur



5 août 2015



Secretariat
10.08.2015 P.B.